

# ÊTES-VOUS UN “INCROYABLE ALÉSIEEN” ?

La Ville d'Alès, à travers sa Maison de la Jeunesse, lance le concours de musique “L'Incroyable Alésien”. Tous les jeunes artistes de 11 à 25 ans domiciliés ou scolarisés à Alès peuvent s'inscrire.

“L'Incroyable Alésien” est un concours de musique complet : les jeunes de 11 à 25 ans peuvent concourir dans l'une des 3 catégories ouvertes, à savoir “chant”, “instrument” ou “groupe”.

**L'inscription est gratuite ! Tu as du talent ? On t'attend ! (voir modalités ci-dessous).**

Les auditions se dérouleront à Alès du 17 mars au 21 avril :

- **17 mars**, à la Maison pour Tous du quartier des Cévennes (182, rue de la Judie).
- **24 mars**, au Pôle culturel et scientifique de Rochebelle (155, rue du Faubourg de Rochebelle).
- **31 mars**, au centre de loisirs du Mas Sanier (39, avenue Vincent d'Indy).
- **7 avril**, à la Maison de Projets du quartier des Prés-Saint-Jean (rue Sully Prudhomme).
- **14 avril**, au Conservatoire Maurice-André (15, quai Boissier-de-Sauvages).
- **21 avril**, au centre social Les Hérissons (2, impasse des Promelles).

**Pensez à vous inscrire maximum 2 jours avant l'audition sélectionnée !**

Une fois les auditions passées, le jury annoncera la qualification des jeunes artistes pour les phases finales qui se dérouleront le 18 mai (1/4 de finale) et le 10 juin (1/2 finale). La finale du concours “L'Incroyable Alésien” se disputera le 21 juin.

**Chaque catégorie (“chant”, “instrument” et “groupe”) sera dotée de 3 lots, pour les 3 premiers :**

- **1<sup>er</sup> prix** : un chèque d'une valeur de 1 000€
- **2<sup>e</sup> prix** : un bon d'achat de 500€ à valoir à la Maison de la musique, rue Jan Castagno à Alès
- **3<sup>e</sup> prix** : une année offerte au Conservatoire à vocation intercommunale Maurice André

La ville d'Alès organise le concours de

# L'INCROYABLE ALESIEN

Concours de chant et d'instruments, en solo ou en groupe  
Tu as entre 11 et 25 ans ? Tu as du talent ? **INSCRIS-TOI!**

## AUDITIONS

Sur inscription à la Maison de la Jeunesse  
place Général Leclerc à Alès  
ou par mail : [incroyablealesien@ville-ales.fr](mailto:incroyablealesien@ville-ales.fr)

- ★ **17 MARS** à la Maison pour tous des Cévennes
- ★ **24 MARS** au Pôle Culturel et Scientifique de Rochebelle
- ★ **31 MARS** au Centre de loisirs du Mas Sanier
- ★ **14 AVRIL** au Conservatoire Maurice André
- ★ **21 AVRIL** au Centre social Les Hérissons

### PRIX

- 1<sup>er</sup> prix : un chèque d'une valeur de 1 000€
- 2<sup>e</sup> prix : un bon d'achat de 500€ à valoir à la Maison de la musique à Alès
- 3<sup>e</sup> prix : une année offerte au Conservatoire Maurice André

Chaque catégorie ("chant", "instrument" et "groupe") sera dotée des 3 prix pour les 3 premiers.

Toutes les infos



## Modalités d'inscription

Pour vous inscrire, vous avez deux possibilités :

- À la Maison de la Jeunesse (10, place du Général Leclerc/10 boulevard Louis Blanc, Alès) les lundis, mercredis et vendredis de 10h à 18h, les mardis et jeudis de 12h à 18h, les samedis de 14h à 18h (hors vacances scolaires).
- Par e-mail à [incroyablealesien@ville-ales.fr](mailto:incroyablealesien@ville-ales.fr), en envoyant les pièces téléchargeables ci-dessous, complétées et signées, ainsi que la copie de la pièce d'identité du candidat, un justificatif de domicile sur Alès et/ou une attestation de scolarité dans un établissement d'enseignement alésien et votre maquette (vidéo ou audio).

Une fois inscrit, l'équipe de Maison de la Jeunesse vous contactera pour vous proposer l'une des six dates d'audition programmées. Vous pouvez également vous inscrire librement sur l'une des auditions, maximum 2 jours avant, en suivant les mêmes modalités. Si vous ne pouvez pas vous déplacer aux auditions, ne baissez pas les bras : signalez-le à l'équipe qui pourra trouver une solution !

## Documents à télécharger

Retrouvez l'ensemble des pièces à remplir pour vous inscrire au concours.

Règlement du concours (PDF - 329 Ko)

Fiche d'inscription ( 71 Ko)

Autorisation captation et diffusion image et voix, personnes mineures (PDF - 128 Ko)

Autorisation captation et diffusion image et voix, personnes majeures (PDF - 123 Ko)